



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mardi 24 mai 2022 à 16h30

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Max Calteau, Jean Bonora, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Sylvie Besnard, Philippe Cecat et Brigitte Morgana

Invités pour le point n° 1: Eric Delecolle et Patrick Sautret

1. Présentation du projet « Atelier photos »

Eric présente le projet de créer un atelier photos au sein du Club. Il précise que cette activité a été validée par la FFRS comme pouvant entrer « dans le cadre d'une activité créative et artistique de la FFRS. ».

Cet atelier, qui serait animé par lui-même, secondé par Patrick, proposerait un partage d'expérience, de bons conseils pour s'améliorer, des sorties photos, des mini-reportages, etc... dans un cadre participatif où chacun amènerait ce qu'il a envie de montrer.

Pour démarrer l'activité, Eric et Patrick précisent qu'il leur faudrait disposer d'un vidéoprojecteur et d'un écran qui permettent le bon visionnage de photos. Le budget nécessaire est estimé entre 800 et 1000 €.

Il faudra également qu'une salle soit mise à disposition des participants un soir par semaine, de 20h à 22h.

Le comité directeur valide ce projet à l'unanimité. Il est décidé de fixer à 25€ la cotisation afférente à cette activité. Manuelle va demander à la Mairie la mise à disposition d'une salle pouvant contenir entre 15 et 20 personnes.

2. Séjours organisés en 2022

- Retour après le séjour à Doucier du 9 au 13 mai et reconduction

Le retour des participants (28 personnes) a été très positif. Aussi, il est acté de le reconduire en 2023 (semaine du 29 mai au 2 juin), avec un nouveau planning d'activités (allègement de certaines journées, nouvelles visites dans la région...).

- Séjour en Morbihan du 12 au 16 septembre

Actuellement 22 inscrits. Myriam va envoyer le mail avec les documents nécessaires à remplir. Le règlement pourra s'effectuer soit par virement direct au Club soit en fournissant un ou deux chèques, le 1^{er} payable immédiatement et le 2^{ème} fin août.

3. Organisation de sorties engageant des frais

Philippe expose la problématique des sorties organisées qui nécessitent un paiement à un prestataire (ex.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

de la récente rando guidée dans le Vexin). Après discussion, le comité directeur estime que toute inscription à une telle sortie doit valoir engagement de paiement et qu'il est préférable de faire payer avant la date de la sortie les participants qui se sont inscrits.

4. Idée d'une soirée de fin de saison

L'idée est abandonnée, du fait du délai très court pour l'organiser et d'un planning compliqué en juin.

5. Virade de l'Espoir de Cergy

Elle aura lieu cette année le samedi 24 septembre 2022 à Vauréal. Le stand tir à l'arc du Club sera de nouveau présent (à l'extérieur). Le comité directeur donne son accord au souhait de la Virade que soit indiqué sur notre site le lien permettant de faire un don à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Elisabeth propose que, suite à la demande de la Virade, Jean-Pierre Thoumy coordonne l'élaboration d'une vidéo pour expliquer l'engagement du Club Sport Senior Santé de Courdimanche aux côtés de la Virade de l'Espoir de Cergy-Pontoise. Bernard indique qu'il veut bien être interviewé à ce sujet.

6. Séjour offert par le CORERS Ile de France

Le CORERS IdF offre un séjour de 4 jours au Mont St Michel (du 4 au 7 octobre 2022) aux dirigeants de clubs et Coders (ou à défaut, un membre du bureau) à l'occasion des 40 ans de la FFRS. Elisabeth, ayant décliné l'invitation, fait le tour des autres membres du bureau qui ne désirent pas s'y rendre non plus.

7. Porte ouverte du 15 mai 2022

Le résultat de cette première porte ouverte est globalement satisfaisant. Néanmoins, elle ne sera a priori pas reconduite en 2023.

Frédérique, notre professeur de zumba, ayant été présente une heure sur le site, il est acté à l'unanimité qu'elle soit rémunérée pour deux heures de cours, d'autant plus que plusieurs cours de zumba et Pilates vont « sauter » en juin du fait de l'indisponibilité de la salle de la MELC.

8. Activités et tarifs pour la saison prochaine

Le comité directeur acte les propositions de tarifs suivantes :

- Adhésion au Club : 47€ ou 84 € pour un couple. 17€ pour un adhérent d'un autre club.
- Cotisations pour les activités :

Pas de changement pour la **rando**, le **cyclo**, la **danse**, la **marche nordique** (10€), le **tennis de table** (15€), **Neuron-Activ'** (20€), le **tir à l'arc** (56€) et le **Pilates** (85€)

Activ'mémoire : 10€. A noter que le Club ne demandera le matériel fourni par la FFRS pour cette activité que si celle-ci peut démarrer cette année, en fonction du nombre d'inscrits.

Atelier photo : 25€ (cf point n°1)

Gymnastique et Zumba: 95€.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

Tai-chi : 95€. Cette activité sera maintenue sous réserve que le nombre d'inscrits soit supérieur ou égal à 10.

Yoga : 120€. Cette activité sera maintenue sous réserve d'un nombre d'inscrits supérieur ou égal à 15.

Manuelle préviendra Henri et Denise de la réserve faite pour le maintien de leur activité.

9. Point trésorerie

Max fait un point rapide. Il remercie la Mairie de nous avoir accordé la subvention de 1500€ que nous avons demandée. Aujourd'hui, le solde est de +1305€ (sans la déduction des 304€ d'Urssaf pour le mois d'avril et à venir, des payes de mai, de juin et des primes de fin d'année versées fin juin)

La trésorerie reste saine.

10. Point formation

Sylvie indique que Robert a terminé son M2 d'animateur rando. Evelyne D. est inscrite pour renouveler son PSC1 en juillet, Didier S. et Nadine P. le feront en fin d'année. A noter que le coût du PSC1 s'élève maintenant à 62 € (au lieu de 60€).

11. Prochaine réunion

Elle est fixée au mardi 21 juin à 16h 30. Le lieu en sera précisé ultérieurement.

Le secrétariat du CSSSC